

## LES + LUS HIER SUR NOTRE SITE WWW.COURRIER-PICARD.FR

- 1 Amiens**  
5700 personnes pour la soirée du Zénith
- 2 Reims**  
Un rite vaudou dégénère à la maternité
- 3 Moreuil**  
Il ferme sa boucherie neuf mois après son ouverture
- 4 Saint Quentin**  
Une apparition étrange dans le ciel
- 5 Picardie**  
Dix-neuf idées pour votre week-end

## CETTE PAGE EST LA VÔTRE !

Posez-nous vos questions, réagissez à l'actualité, aux commentaires des lecteurs, envoyez-nous vos plus belles photos, nous les publierons.

5, boulevard du Port d'Aval - 80000 Amiens  
Tél : 03 22 82 60 00 - Fax : 03 22 82 61 11  
Courriel : [avousdevoir@courrier-picard.fr](mailto:avousdevoir@courrier-picard.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/lecourrierpicard/](http://www.facebook.com/lecourrierpicard/)  
Photos : via notre blog L'Œil des Picards, <http://blog-picard.fr/vos-photos/>

## VOTRE PHOTO



Ce pauvre tracteur abandonné, tel un symbole de la désertification rurale, peut être observé près de Long, dans la vallée de la Somme. Au moins les liserons y ont trouvé une parfaite surface d'accueil. Vous aussi, envoyez-nous vos plus beaux clichés de la région, via notre blog L'Œil des Picards.

##David Delannoy, Abbeville.

## LA FABRIQUE DE L'INFO

## Comment couvre-t-on les Assises ?

Cette semaine écoulée comme celle qui vient, le Courrier picard couvre les audiences de cour d'assises, dans l'Oise et dans la Somme (nous serons aussi dans l'Aisne en novembre). Rappelons que les assises, composées de juges professionnels et de jurés populaires tirés au sort, jugent les affaires les plus graves : les crimes (viols, homicides, braquages...). Les délits sont examinés par le tribunal correctionnel et les contraventions par le tribunal de police.

Lors d'une audience correctionnelle, de deux à trente dossiers sont jugés en une journée. Aux assises, au contraire, on consacre plusieurs jours à un seul cas. Généralement, on prend de deux à cinq jours mais le procès Kulik, par exemple, devrait durer trois semaines (et celui de Maurice Papon s'est étalé sur six mois !) Pour le Courrier Picard, envoyer un journaliste pendant la durée d'un procès constitue un investissement important. Notre titre le fait pourtant, même si les plannings imposent, le plus rarement possible, de faire l'impasse sur tout ou partie d'une journée d'audience.

La cour détermine une peine en fonction des faits commis et de la personnalité du, ou des accusés. Pendant l'audience se succèdent donc des experts, des témoins. Les parties civiles et, bien évidemment, l'accusé. Première conséquence : même si les présidents déterminent un plan d'audience, il est impossible de savoir à l'avance quels seront les moments clés du procès. Par exemple, le procès Chabé (le pompier accusé du meurtre de sa femme) s'est dénoué, en appel, à Beauvais, lors du contre-interrogatoire d'un expert, à 20 heures, le troisième des cinq jours du procès. Le premier talent du chroniqueur judiciaire, dans ce cas, est surtout d'être présent ! Seconde conséquence : le travail du journaliste consiste avant tout à élaguer pour ne garder, en soixante ou cent lignes, que la substantifique moelle des débats



(sans trop se répéter de jour en jour, tout en écrivant pour celui qui découvrirait l'affaire). C'est pourquoi il arrive que l'article publié sur notre site web soit plus long que celui édité sur papier. De la même manière, il nous arrive de rendre compte d'un soubresaut du procès via un fil Twitter ou un direct sur notre site. Malgré ces contraintes, la cour d'assises reste le nec plus ultra de notre profession et de l'institution judiciaire. La communauté qui se crée entre magistrats, avocats, parties au procès et journalistes tient de la promiscuité dans laquelle ces personnes, qui n'auraient jamais dû se rencontrer, passent des dizaines d'heures, parfois au bout de la nuit. Surtout, les assises sont un des derniers lieux où l'on prend le temps, ce bien si rare et si précieux...

TONY POULAIN



## LE COURRIER DES LECTEURS

## Le cerf

**Jean-Pierre Croset, de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), auteur-compositeur, interprète et écrivain, apporte au débat sur la chasse à courre le texte d'une chanson qu'il a écrite en 1977 :**

Dans le sous-bois pétrifié par le gel  
Nous retournions à l'abri des fourrés  
Troublant parfois dans un grand frisson d'ailes  
Ou le perdreau ou la grive cendrée  
Nous avançons lentement c'est alors  
Que nous avons deviné la rumeur  
Lointaine encore des abois et des cors  
Lointaine encore mais si froide à nos cœurs  
Vous revoilà ! Malgré neige et tourmente  
Vous revoilà ! Dans vos habits de sang  
Lâchant vos chiens – rendus fous par l'attente –  
Et vos chevaux dans le même ouragan  
Nous avons fui trouant les branches basses  
Tête baissée, bois à bois, flanc à flanc  
Tirant la meute accrochée à nos traces  
Suant la peur dans la glace et le vent  
Je t'entendais suffoquer près de moi  
Je buvais l'air à coups précipités  
Tu as tourné... Je ne sais pas pourquoi  
Les chiens ont pris ta voie et m'ont quitté...  
Dans le sous-bois pétrifié par le gel  
Je retournais à l'abri des fourrés  
Troublant parfois dans un grand frisson d'ailes  
Ou le perdreau ou la grive cendrée  
Je m'avançais lentement c'est alors  
Que des étangs est montée la clameur  
Faites d'abois et de cris et de cors  
À l'instant de servir une bête qui pleure.

## Gap ou pas Gap ?

**Jean-Luc Belpaume, de Flesselles (Somme), réagit à la polémique ayant accompagné la sortie d'une publicité de l'enseigne Gap, avec une jeune fille portant un voile :**

Une polémique, qui n'en est pas une pour la majorité des citoyens et citoyennes en France, est montée en épingle par des organisations et des politiques, avec l'argument utilisé à outrance pour stigmatiser une religion : « Cette jeune fille n'a pas de libre arbitre et ne saisit pas pourquoi elle porte ce fichu sur ses cheveux... » Comparaison n'est pas raison, mais j'ose cette question : Les enfants très très jeunes qui se voient verser une écuelle d'eau sur la tête, puis sont dotés d'une gourmette ou d'un pendentif ornés d'une croix ont-ils le libre arbitre, saisissent-ils pourquoi ils subissent le baptême ? Que l'ont soit de telle ou telle religion, le libre arbitre a sa propre moralité et appréciation. Laissez-nous tranquille et laissez nous apprécier ce qui est bon ou pas. Mon libre arbitre saura apprécier votre silence.

## Vendangeurs plutôt que chômeurs

**Daniel Delbart, de Péronne (Somme), a une suggestion pour la main-d'œuvre des vendanges :**

Le président de la fédération des vins de Bordeaux évoquait, en août, la difficulté de trouver de la main-d'œuvre locale ; celle employée venant soit du Maghreb soit des pays de l'Est. J'invite nos dirigeants politiques à se pencher sur ce problème, sachant que nous constatons tous dans notre environnement la présence de jeunes oisifs, demandeurs d'emploi, qui vivent grâce aux subventions qu'ils touchent de l'État, et qui en fait sortent tout droit de notre porte-monnaie. Ne pensez-vous pas qu'il serait plus judicieux de les obliger à occuper ces emplois temporaires, plutôt que d'augmenter nos taxes et impôts qui grèvent nos revenus ? Voilà une petite piste parmi tant d'autres qui permettrait de faire baisser le chômage et de faire des économies.